



santésuisse

Communiqué

Soleure, le 23 mai 2012

La caisse unique, une coûteuse aberration

La caisse unique est une aberration qui mettrait le système de santé à genoux. Elle entraînerait une hausse des coûts, la mise sous tutelle des assurés par la perte de leur libre choix et un amalgame des responsabilités. Les assureurs-maladie suisses rejettent ce risque incalculable pour les assurés et les contribuables.

santésuisse rejette fermement l'initiative populaire « pour une caisse publique d'assurance-maladie » déposée ce jour. Une caisse unique met les assurés sous tutelle et les prive de leur liberté de choix. L'amalgame des responsabilités entre les payeurs et fournisseurs de prestations – qui siègent au sein de l'instance qui les rémunèrent – est totalement contraire aux principes fondamentaux de bonne gouvernance. « La caisse unique représente un risque pour tous les assurés et les contribuables », affirme le président de santésuisse et ancien conseiller aux Etats. « La caisse unique est une véritable aberration qui comporte des risques incalculables pour l'évolution future des coûts. »

Efficace et qualitativement bon

Dans le système actuel, les assureurs-maladie sont tenus de fournir des prestations efficaces. Ils utilisent 95 centimes de chaque franc de prime pour payer les prestations médicales. Seuls cinq centimes servent à rémunérer leurs prestations en faveur des assurés. Sur une prime moyenne pour un adulte de 3'000 francs par an, les frais administratifs représentent donc 150 francs, qui financent le contrôle de plus de 80 millions de factures d'hôpitaux et de médecins par an, les salaires, les structures informatiques, les amortissements, les mutations (lorsque des assurés changent de caisse) ainsi que les activités de marketing, frais de courtiers inclus. Par ailleurs, grâce au contrôle des factures, les assureurs permettent à leurs clients d'économiser plus d'un milliard de francs par an. Les auteurs de l'initiative se trompent de cible en pointant du doigt les 5 % de frais administratifs des assureurs au lieu de s'attaquer aux 95% de dépenses liées aux prestations.

La caisse unique induit des hausses de primes

La fixation de primes uniques par canton ou région entraînera des hausses de primes pour plus de la moitié des assurés et ces derniers ne pourront plus y échapper en changeant de caisse. La caisse unique ne freinera pas l'évolution des primes, car les coûts de la santé continueront de grimper de plusieurs centaines de millions de francs par année, quel que soit le système d'assurance-maladie. En effet, les gens vivent plus longtemps, les exigences ne cessent de croître et le progrès médical a un prix. Pour tenir sa promesse de primes durablement moins chères, la caisse unique devra donc supprimer ou rationner les prestations.

Voyage dans l'inconnu

La caisse unique ne résout aucun des problèmes actuels comme le démontre le dernier rapport de l'OCDE et de l'OMS sur le système de santé suisse. Instaurer une caisse unique est un voyage risqué dans l'inconnu !

santésuisse est l'association faîtière des assureurs-maladie suisses. Elle représente plus de 60 assureurs avec près de 6,5 millions d'assurés. santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficiente des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix.

Informations complémentaires

Anne Durrer, porte-parole, tél. 031 326 63 68 / 076 222 08 90, anne.durrer@santesuisse.ch

Ce communiqué peut être téléchargé en français et en allemand sous : www.santesuisse.ch